

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2024**

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2024**

**Sommaire**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	15



**Monette  
Fortin  
Tremblay**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, et des actifs nets au 1er avril 2023 et 31 mars 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Monette Fortin Tremblay Inc.**

Société de comptables professionnels agréés  
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél./Tel. : 819-600-6660

24, rue Principale, bureau 200  
Gatineau (Québec) J9H 3L1

+

www.mftcpa.com  
info@mftcpa.com

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Monette Fortin Tremblay .inc

**Andréanne Brassard, CPA auditrice**

Gatineau (Québec)  
Le 6 juin 2024

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**5**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2024	2023 (redressé)
<b>PRODUITS</b>					
Subventions					
Ministère de la Justice du Québec (annexe A)	2 248 503 \$	- \$	11 153 \$	2 259 656 \$	2 228 802 \$
Ministère de la Justice du Canada	-	-	-	-	8 500
Emploi d'été Canada	4 936	-	-	4 936	4 598
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie - Colloque France	1 279	-	-	1 279	-
	2 254 718	-	11 153	2 265 871	2 241 900
Intervenante sociale en liaison	23 488	-	-	23 488	25 303
Sommes versées par les contrevenants	-	15 714	-	15 714	10 719
Dons	410	-	-	410	499
Autres revenus (annexe B)	67 929	-	-	67 929	38 297
	2 346 545	15 714	11 153	2 373 412	2 316 718
<b>CHARGES</b>					
Salaires	1 784 680	27 843	-	1 812 523	1 764 241
Avantages sociaux	289 993	4 125	-	294 118	273 988
Loyer et frais afférents	73 150	-	-	73 150	68 143
Projets (annexe C)	61 726	-	-	61 726	142 104
Frais de déplacement	25 329	-	-	25 329	24 424
Entretien, réparations et contrat de services informatiques	19 628	-	-	19 628	4 183
Associations et cotisations	15 462	-	-	15 462	13 930
Télécommunications	10 404	-	-	10 404	10 684
Taxes et permis	8 212	-	-	8 212	6 961
Assurances	6 441	-	-	6 441	5 610
Frais et fournitures de bureau	5 304	-	-	5 304	4 703
Frais de formation	4 950	-	-	4 950	6 004
Location d'équipement	2 841	-	-	2 841	3 840
Activités des bénévoles	1 512	-	-	1 512	1 457
Publicité et promotion	1 000	-	-	1 000	935
Frais du conseil d'administration	593	-	-	593	565
Documentation et abonnements	495	-	-	495	1 891
Honoraires professionnels	9 651	-	-	9 651	17 879
Frais bancaires	3 428	-	-	3 428	2 806
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	15 321	15 321	14 101
	2 324 799	31 968	15 321	2 372 088	2 368 449
<b>EXCÉDENT (INSUFFICANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>					
	21 746 \$	(16 254) \$	(4 168) \$	1 324 \$	(51 731) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**6**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2024	2023 (redressé)
<b>Solde au début</b>					
Déjà établi	102 501 \$	143 234 \$	8 983 \$	254 718 \$	275 602 \$
Redressement sur l'exercice antérieur (note 2)	(30 847)	-	-	(30 847)	-
Redressé	71 654	143 234	8 983	223 871	275 602
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	21 746	(16 254)	(4 168)	1 324	(51 731)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 247)	-	5 247	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>88 153 \$</b>	<b>126 980 \$</b>	<b>10 062 \$</b>	<b>225 195 \$</b>	<b>223 871 \$</b>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**

**BILAN**

**31 MARS 2024**

**7**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2024	2023 (redressé)
<b>ACTIF</b>					
Actif à court terme					
Encaisse	1 789 861 \$	- \$	- \$	1 789 861 \$	1 479 869 \$
Débiteurs (note 4)	10 214	-	-	10 214	20 997
Frais payés d'avance (note 5)	1 342	-	-	1 342	8 372
À recevoir du fonds d'administration générale	-	126 980	-	126 980	143 234
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	108 158	-	-	108 158	-
	1 909 575	126 980	-	2 036 555	1 652 472
Placements (note 6)	-	-	-	-	107 513
Immobilisations corporelles (note 7)	-	-	27 289	27 289	37 363
	1 909 575 \$	126 980 \$	27 289 \$	2 063 844 \$	1 797 348 \$
<b>PASSIF</b>					
Passif à court terme					
Créditeurs (note 8)	257 447 \$	- \$	- \$	257 447 \$	241 711 \$
Revenus reportés (note 9)	1 436 995	-	-	1 436 995	1 160 152
Dû au fonds des sommes versées par les contrevenants	126 980	-	-	126 980	143 234
	1 821 422	-	-	1 821 422	1 545 097
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	-	-	17 227	17 227	28 380
	1 821 422	-	17 227	1 838 649	1 573 477
<b>ACTIFS NETS</b>					
Investi en immobilisations	-	-	10 062	10 062	8 983
Affecté - Fonds des sommes versées par les contrevenants	-	126 980	-	126 980	143 234
Non affecté	88 153	-	-	88 153	71 654
	88 153	126 980	10 062	225 195	223 871
	1 909 575 \$	126 980 \$	27 289 \$	2 063 844 \$	1 797 348 \$

Engagements contractuels (note 11)

**Pour le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**  
**ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**8**

	<b>2024</b>	<b>2023</b> <b>(redressé)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 324 \$	(51 731) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(11 153)	(10 904)
Amortissement des immobilisations corporelles	15 321	14 101
	5 492	(48 534)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	10 783	43 765
Frais payés d'avance	7 030	(273)
Créditeurs	15 736	51 696
Revenus reportés	276 843	265 544
	315 884	312 198
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(5 247)	(4 507)
Dépôts à terme	(645)	(641)
	(5 892)	(5 148)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	1 996
	-	1 996
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>309 992</b>	<b>309 046</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>1 479 869</b>	<b>1 170 823</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>1 789 861 \$</b>	<b>1 479 869 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## **1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il offre des services dont les buts principaux sont l'accueil, le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes

## **2. REDRESSEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR**

L'organisme s'est aperçu que la provision pour les vacances à payer au 31 mars 2023 était sous évaluée de 30 847 \$. Ce redressement a eu pour effet d'augmenter les créditeurs et les charges de salaires de 30 847 \$ au 31 mars 2023 et ainsi de réduire l'actif net du Fonds d'administration générale du même montant au 31 mars 2023.

## **3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

### **Comptabilisation des produits**

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Les revenus d'intervenante sociale en liaison sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les sommes versées par les contrevenants, les dons et les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Le fonds des sommes versées par les contrevenants rend compte des contributions pénales reçues par l'organisme. Le Ministère de la Justice du Québec établi annuellement un montant maximal des sommes versées par les contrevenants pouvant être affectées pour des initiatives régionales. Jusqu'en 2023, l'organisme utilisait ces sommes pour le projet enfants témoins. En 2024, le Ministère de la Justice du Québec a autorisé l'organisme à utiliser ce fonds pour l'embauche d'une ressource supplémentaire sur 2 ans. Les sommes reçues ainsi que les dépenses du projet enfants témoins et la masse salariale de la ressource supplémentaire sont présentés dans ce fonds.

Le coût non amorti des immobilisations ainsi que les emprunts contractés et les apports reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations sont présentés dans le fonds des immobilisations.

#### Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier et équipements	10 ans
Matériel informatique	4 ans

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des autres créances à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et frais courus.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2024****11****3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Services reçus à titre de bénévole**

L'organisme utilise les services de bénévoles qui lui consacrent de nombreuses heures. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

**4. DÉBITEURS**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Taxes de vente à recevoir	9 849 \$	20 632 \$
Intérêts courus à recevoir	365	365
	<u>10 214 \$</u>	<u>20 997 \$</u>

**5. FRAIS PAYÉS D'AVANCE**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Assurances	1 342 \$	1 184 \$
Stationnement	-	7 188
	<u>1 342 \$</u>	<u>8 372 \$</u>

**6. PLACEMENTS**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dépôt à terme, 0,60 %, échéant en septembre 2024	108 158 \$	107 513 \$
	108 158	107 513
Placements réalisables au cours du prochain exercice	(108 158)	-
	<u>- \$</u>	<u>107 513 \$</u>

**7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2024</b>			<b>2023</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Mobiliers et équipements	66 116 \$	61 975 \$	4 141 \$	5 156 \$
Matériel informatique	62 429	39 281	23 148	32 207
	<u>128 545 \$</u>	<u>101 256 \$</u>	<u>27 289 \$</u>	<u>37 363 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2024****12****8. CRÉDITEURS**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Comptes fournisseurs et frais courus	18 521 \$	18 278 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	237 358	221 689
Club social	1 568	1 744
	<b>257 447 \$</b>	<b>241 711 \$</b>

**9. REVENUS REPORTÉS**

Les revenus reportés représentent des ressources non dépensées au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de l'exercice subséquent. Les revenus reportés sont affectés à différents projets et sont répartis comme suit :

	<b>Solde au début</b>	<b>Octroi</b>	<b>Affectation à l'exercice</b>	<b>solde à la fin</b>
Ministère de la Justice du Québec :				
Projet enfants témoins	1 064 638 \$	542 700 \$	246 783 \$	1 360 555 \$
Projet enfants témoins - recherche	34 057	-	7 340	26 717
Programme de mesures de rechange général	30 856	61 200	86 768	5 288
Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle	11 623	95 210	88 832	18 001
Mesure autochtones	5 250	-	-	5 250
Député de Hull - Salle d'accueil des victimes	8 548	-	335	8 213
Colloque France	5 180	10 050	2 259	12 971
	<b>1 160 152 \$</b>	<b>709 160 \$</b>	<b>432 317 \$</b>	<b>1 436 995 \$</b>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2024****13****10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>Solde au début</b>	<b>Octroi</b>	<b>Affectation à l'exercice</b>	<b>solde à la fin</b>
Ministère de la Justice du Québec :				
Matériel informatique - Projet enfants témoins	2 303 \$	- \$	921 \$	1 382 \$
Matériel informatique - Projet moderniser l'accessibilité et l'offre de services	24 331	-	9 733	14 598
Matériel informatique - Projet équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle	1 746		499	1 247
	<b>28 380 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>11 153 \$</b>	<b>17 227 \$</b>

**11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS****Baux**

L'organisme a un bail pour la période du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2024 moyennant un loyer mensuel de 5 087 \$ (plus taxes) depuis le 1er octobre 2023. En date du rapport de l'auditeur, l'organisme est en processus de négocier les conditions d'un nouveau bail pour une période allant jusqu'en 2030 et comprenant une indexation annuelle du loyer de 6 %.

L'organisme a un deuxième bail pour la période initial du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017 moyennant un loyer mensuel de 300 \$ (plus taxes). Le bail est renouvelable annuellement au même conditions à moins d'un avis écrit de l'une ou l'autre des parties au plus tard 2 mois avant la fin du terme.

L'engagement pris par l'organisme en vertu de ces baux, en excluant les conditions du premier bail qui sont en négociation en date du rapport de l'auditeur, totalise 32 622 \$ (plus taxes) au 31 mars 2024.

**Contrat de service informatique**

L'organisme a signé un contrat de service pour l'entretien informatique et la cybersécurité pour la période du 15 septembre 2023 au 14 septembre 2026, payable par versement mensuel de 1 840 \$ (plus taxes).

L'engagement pris par l'organisme en vertu de ce contrat totalise 55 200 \$ (plus taxes) et les versements estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2025	22 080 \$
2026	22 080 \$
2027	11 040 \$

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**13. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

En 2024, environ 95 % (96 % en 2023) des revenus proviennent d'un seul bailleur de fonds. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité serait affectée par la perte de ces revenus.

**14. PROJET ENFANTS TÉMOINS ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Salaires et avantages sociaux	196 720 \$	192 877 \$
Frais de fonctionnement	50 063	118 310
	<b>246 783 \$</b>	<b>311 187 \$</b>

**15. PROJET ÉQUIPE DÉDIÉE D'INTERVENTION EN EXPLOITATION SEXUELLE**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Acquisition d'immobilisations	- \$	1 996 \$
Salaires et avantages sociaux	86 768	79 112
Frais de fonctionnement	2 064	3 207
	<b>88 832 \$</b>	<b>84 315 \$</b>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**15**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2024	2023
<b>ANNEXE A - SUBVENTION - MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC</b>					
Mission	1 818 780 \$	- \$	- \$	1 818 780 \$	1 727 400 \$
Projet enfants témoins	246 783	-	-	246 783	311 187
Projet enfants témoins - recherche	7 340	-	-	7 340	9 098
Programme de mesures de rechange générale	86 768	-	-	86 768	87 894
Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle	88 832	-	-	88 832	82 319
Masse salariale COVID-19	-	-	-	-	-
Mesure autochtones	-	-	-	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	11 153	11 153	10 904
	<b>2 248 503 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>11 153 \$</b>	<b>2 259 656 \$</b>	<b>2 228 802 \$</b>
<b>ANNEXE B - AUTRES REVENUS</b>					
Fonds discrétionnaire - Député de Chapleau - Colloque France	980 \$	- \$	- \$	980 \$	- \$
Fonds discrétionnaire - Député de Hull - Salle d'accueil des victimes	335	-	-	335	-
Intérêts	66 614	-	-	66 614	37 659
Autres	-	-	-	-	638
	<b>67 929 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>67 929 \$</b>	<b>38 297 \$</b>
<b>ANNEXE C - PROJETS</b>					
Enfants témoins (annexe D)	- \$	- \$	- \$	- \$	3 365 \$
Enfants témoins - recherches	7 340	-	-	7 340	9 098
Enfants témoins et autres témoins vulnérables (note 13)	50 063	-	-	50 063	118 310
Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle (note 14)	2 064	-	-	2 064	3 207
Semaine des victimes	-	-	-	-	8 124
Colloque France	2 259	-	-	2 259	-
	<b>61 726 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>61 726 \$</b>	<b>142 104 \$</b>



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024****16**

	<b>Fonds d'adminis- tration générale</b>	<b>Fonds des sommes versées par les contreve- nants</b>	<b>Fonds des immo- bilisations</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>ANNEXE D - PROJET ENFANTS TÉMOINS</b>					
Frais de déplacement	- \$	- \$	- \$	- \$	3 107 \$
Télécommunications	-	-	-	-	258
	- \$	- \$	- \$	- \$	3 365 \$

